



**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same. Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**RETURN BIDS TO :  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

By e-mail to: - Par courriel au :  
Anthony.senauth@tc.gc.ca

Attention: - Attention :  
Anthony Senauth

**Solicitation Closes - L'invitation prend fin**  
At - à :  
2 :00 PM - 14 :00

On - le :  
6 January 2023 - 6 janvier 2023

Time Zone - Fuseau Horaire :  
Central Standard - Heure normale du Centre

<b>Title - Sujet</b> Translation Services - Services de traduction		<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Solicitation No. N° de l'invitation</b> T8080-220271	<b>Date of Amendment Date de modification</b> 23 December 2022 - 23 décembre 2022	
<b>Address enquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Anthony Senauth <b>Telephone No. - N° de telephone</b> <b>E-Mail Address - Courriel</b> 204-590-8905      Anthony.senauth@tc.gc.ca		
<b>Destination</b> See herein - Voir aux présentes		

**Instructions :** Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.  
**Instructions :** Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

<b>Delivery required Livraison exigée</b> See herein - Voir ci-après	<b>Delivery offered Livraison proposée</b> Not applicable - Sans objet
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) :   La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :</b>	
<b>Name - Nom</b>	<b>Title - Titre</b>
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

### CETTE MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS A POUR BUT DE :

1. Fournir des précisions et des réponses aux questions des fournisseurs potentiels;
2. Modifier la demande de soumissions à la pièce jointe 1 de la partie 4 – Critères d'évaluation, 2.1 Critères cotés et techniques, numéro de critère, R3.
3. Modifier la date de clôture de la sollicitation du 4 janvier 2023 au 6 janvier 2023.

### QUESTIONS ET RÉPONSES :

<b>Question 1</b>	J'aimerais savoir si votre offre est pour du travail à distance, hybride ou au bureau. Je demeure à Québec et je travaille à distance.
<b>Réponse 1</b>	Oui à distance. Les compagnies n'ont pas à travailler dans les bureaux de Transports Canada.
<b>Question 2</b>	En tant que traducteur à la pige travaillant de façon autonome plutôt qu'avec une compagnie, est-ce que je suis éligible pour soumettre une soumission? (Voir M2)
<b>Réponse 2</b>	Non, vous devez faire partie d'une compagnie, car le volume est trop important pour qu'une seule personne puisse gérer les demandes. La demande de proposition mentionne 4 ressources.
<b>Question 3</b>	Concernant la certification (voir R3), j'étais membre de l'OTTIAQ il y a plusieurs années, mais j'ai décidé de ne pas renouveler après la première année. Cependant, je suis membre de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada, et j'ai traduit 20 livres jusqu'à maintenant et plusieurs documents du domaine techniques, scientifiques et de la santé publique, le plus récent livre étant pour la UBC Press à Vancouver. Est-ce que Transports Canada reconnaît l'ATLC comme une association de traducteurs? Une personne peut seulement y adhérer qu'après la validation de son travail par des traducteurs primés, selon les travaux publiés.
<b>Réponse 3</b>	R3 est un critère technique coté qui veut dire que vous aurez moins de points qu'une personne qui fait partie d'une association.
<b>Question 4</b>	Je remarque dans l'Annexe B que la soumission demande quels seront mes taux. Il est évident que Transports Canada établit ses propres taux, tout dépend de l'échéancier et de l'urgence des traductions à faire, ou de la longueur des documents. Il semble aussi que les taux changent d'une année à l'autre. Pouvez-vous fournir une orientation à cet effet?
<b>Réponse 4</b>	Transports Canada n'a pas de taux fixe pour la traduction. La compagnie doit déterminer le taux par mot pour une année et ceci sera évalué dans la portion financière de la demande de proposition.
<b>Question 5</b>	Nous avons pris connaissance des exigences établies pour les soumissions pour la demande de proposition et nous aimerions savoir si les compagnies à l'extérieur du Canada peuvent participer.
<b>Réponse 5</b>	La compagnie sélectionnée doit être au Canada.
<b>Question 6</b>	Au point 1.1 (critères techniques obligatoire) – Critère M2 : il est indiqué que les traducteurs présentés doivent avoir une certification en traduction > faite vous référence au diplôme du traducteur ou au fait qu'il soit certifié membre d'un ordre de traducteurs? Le critère R3 du point 2.1 indique qu'avec aucune certification d'une association le nombre de point attribué est 0 ... donc ce critère ne semble pas obligatoire?
<b>Réponse 6</b>	Pour M2, vous avez besoin d'un CV ainsi qu'une copie du diplôme universitaire. R3 fait partie des critères techniques cotés donc ce n'est pas obligatoire. Ceci dit, si vous n'êtes pas membre d'une association, vous allez obtenir 0 comme pointage.

<b>Question 7</b>	Toujours au critère R3 du point 2.1 : il est indiqué que le nombre maximal de point attribué est de 60, comment est-ce possible avec 4 traducteurs et 10 point max par traducteur ??
<b>Réponse 7</b>	Voir l'amendement 1.1 ci-dessous.

<b>Question 8</b>	<p>Au critère R3 du point 2.1 - Expérience du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concernant les 3 projets à fournir par traducteur, devons nous juste fournir les informations liées au projet (Titre, lieu, client, cout, dates, ...) ou bien faut-il aussi fournir pour chaque projet un échantillon d'environ 1000 mots des projets ... Textes source et/ou cible ?</li> <li>• Pouvons-nous présenter un même projet pour plusieurs traducteurs si ceux-ci sont intervenus sur ledit projet ?</li> </ul>
<b>Réponse 8</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les soumissionnaires doivent fournir l'intégralité du projet et pas seulement les informations qui s'y rapportent (Titre, lieu, client, tarif, dates,...)</li> <li>• Non, les soumissionnaires ne peuvent pas fournir le même projet pour les 4 ressources fournies.</li> </ul>

<b>Question 9</b>	Est-il envisageable de repousser la date de la réponse du RFP de quelques jours ?
<b>Réponse 9</b>	La date de clôture de la sollicitation a été modifiée au 6 janvier 2023 à 14h00, heure normale du Centre.

**CETTE DEMANDE DE SOUMISSIONS EST MODIFIÉ COMME SUIT :**

1.1 SUPPRIMER de la page 20, Numéro de critère R3

et REMPLACER par

Numéro de critère	Critères techniques cotés
R3	<p><b>Certification professionnelle/Associations</b> (Max. 15 points par ressource)</p> <p>Le soumissionnaire doit clairement prouver que les quatre (4) ressources détiennent les certifications professionnelles suivantes ou sont membres des associations suivantes (des photocopies doivent être jointes)</p> <p><b>Aucune certification/appartenance à des associations – 0 points</b></p>

	<p><b>Membre d'autres associations de traducteurs reconnues – 5 points</b></p> <p><b>Membre des associations de traducteurs professionnelles reconnues :</b></p> <p><b>ATIO</b> - Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario</p> <p><b>OTTIAQ</b> – Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec</p> <p><b>CTINB</b> - Corporation des traducteurs, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick</p> <p><b>ATIA</b> - Association des traducteurs et interprètes de l'Alberta</p> <p><b>ATIS</b> - Association des traducteurs et interprètes de Saskatchewan</p> <p><b>ATIM</b> - Association des traducteurs, terminologues et interprètes du Manitoba</p> <p><b>ATINS</b> - Association des traducteurs et interprètes de la Nouvelle-Écosse</p> <p><b>STIBC</b> - Société des traducteurs et interprètes de la Colombie-Britannique</p> <p>Max. 60 points</p>
--	---

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**